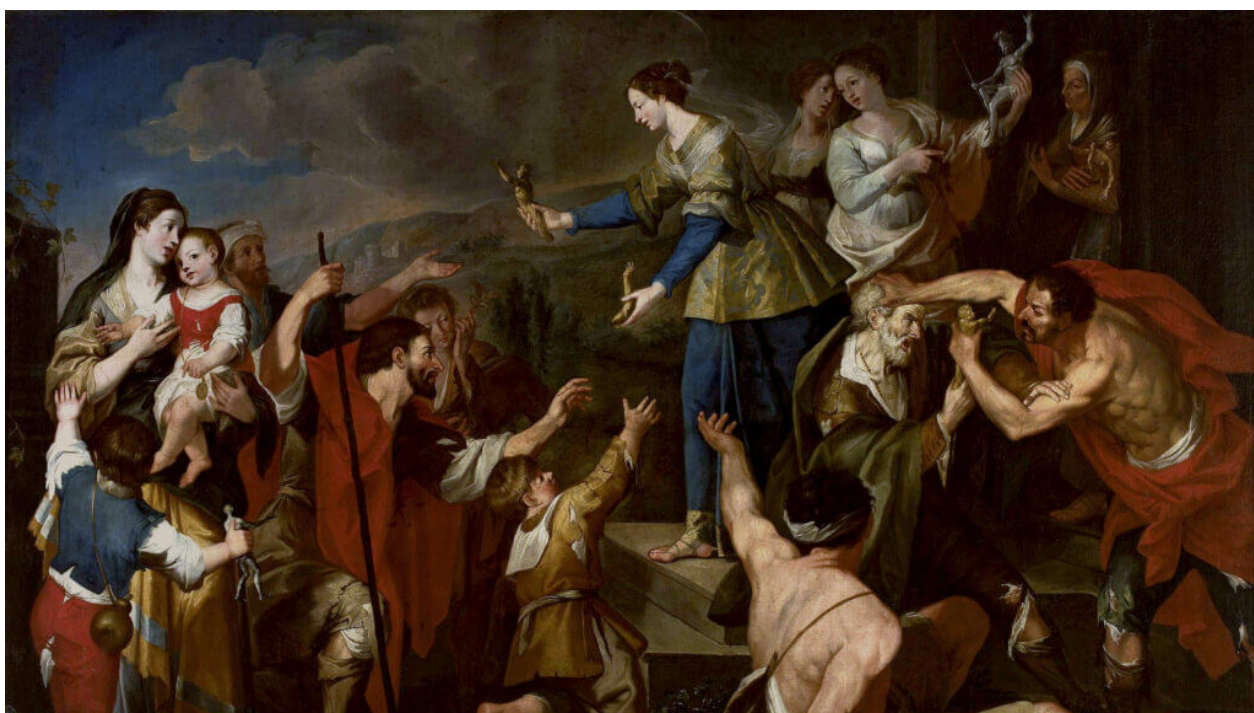


Sainte Christine

Jeune fille, vierge et martyre en Italie († vers 300). Fête le 24 juillet.

Publié le 23 juillet 2023 · 18 min de lecture



Vierge et martyre en Italie († vers 300)

Fête le 24 juillet.



Cette vierge martyre reçut de bonne heure les honneurs du culte, du moins en Occident. Ses *Actes*, écrits par un auteur inconnu, ne jouissent pas, dans toutes leurs parties, de la même créance chez les hagiographes ; certains, parmi ces derniers, ne les considèrent pas comme entièrement authentiques. Le surnaturel y éclate d'une façon singulière. Qui n'admira la foi courageuse de cette jeune fille fidèle à Jésus-Christ malgré les fureurs de son père païen et les larmes de sa mère ! On aime à voir Jésus entourer sa faiblesse de sa force divine et mettre pour ainsi dire à sa disposition ses anges et sa toute-puissance.

La jeune recluse.

On ne connaît pas de façon précise le lieu de naissance de Christine. Certains historiens disent qu'elle était Romaine. Elle souffrit le martyre, selon ses *Actes*, dans la cité de Tyro ou Tur, située dans une île du lac de Bolsena ou Bolsène (*Lacus Vulsianus*), en Toscane. Ses parents étaient païens, et le père, nommé Urbain, gouvernait la petite ville de Tur. La jeune fille avait reçu du ciel, avec une beauté corporelle très remarquable, les plus belles qualités morales et les biens de la fortune, en un mot tout ce qui rend heureux selon le monde. Cependant, Dieu lui avait fait un don bien plus précieux encore, c'était celui de la foi. Christine semblait vouée par sa naissance à l'erreur, mais Dieu lui fit la grâce de connaître la religion chrétienne ; elle en reconnut la vérité et l'embrassa avec sincérité et courage, malgré tous les périls qu'elle prévoyait ; elle voua désormais à Jésus-Christ tout son amour, décidée à lui être fidèle jusqu'à la mort.

Cependant, sa famille ignorait encore ce changement. Urbain était fier de sa fille ; pour la dérober aux yeux du monde, et peut-être aussi pour la soustraire au prosélytisme des disciples du Christ qu'il détestait, il fit construire une espèce de tour, raconte la légende, y mit des dieux d'or et d'argent et y renferma Christine et quelques servantes, avec ordre d'offrir aux idoles de l'encens et des sacrifices. La jeune recluse avait onze ans. Toutes ces précautions seraient bien inefficaces pour rendre Christine vertueuse si elle était païenne, le culte des démons ne pouvant que la rendre semblable à eux. Mais la jeune fille est chrétienne ; voilà la source de ses vertus, et elle ne craint pas la solitude, parce qu'elle reste en compagnie de son Sauveur et de son Dieu.

En effet, élevant ses pensées et ses regards vers le ciel, la pieuse chrétienne s'entretenait en

silence avec le céleste Roi de son âme, et le suppliait avec tout son cœur de lui donner toujours lumière, force et persévérance.

Sept jours s'étaient déjà écoulés et les statues des divinités païennes n'avaient reçu aucun hommage. Les servantes commencèrent à s'en inquiéter. Elles dirent donc à leur maîtresse : « Depuis sept jours nous sommes ici et nous n'avons offert aux dieux ni encens ni sacrifices. Ils vont s'irriter et nous faire mourir. » D'ailleurs, elles craignaient encore plus la colère d'Urbain que celle de leurs dieux, et s'étonnaient que Christine, si obéissante dans les autres choses, n'obéît pas à son père en ce point.

– Et pourquoi cette crainte ? reprend vivement la jeune fille. Vos dieux sont aveugles, ils ne me verront pas ; ils sont sourds, ils n'entendront pas mes prières. Pour moi, je n'offre de sacrifices qu'au seul vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'elle renferme.

Effrayées de ce langage, les servantes se jettent à ses genoux : – Nous vous en prions, écoutez-nous, lui disent-elles. Vous êtes de noble naissance ; votre père est préfet de la cité, pourquoi adorez-vous un Dieu que vous ne voyez pas ? Si votre père le savait, il nous accuserait de vous avoir appris une religion impie et nous porterions la peine de sa fureur.

– Le démon vous a séduites, répond Christine, venez vous jeter avec moi dans les bras de ce Dieu du ciel, donnez vos cœurs à Jésus-Christ et il vous délivrera du démon.

La fille de Dieu consolée par un ange.

Sur ces entrefaites, Urbain vint pour voir sa fille et adorer les dieux. Il trouve la porte fermée ; il frappe, il appelle, mais Christine, absorbée dans la prière, ne l'entend pas. Elle a les yeux levés au ciel, elle contemple son Dieu. Enfin, on ouvre les portes à Urbain, on lui apprend que Christine est chrétienne et méprise les dieux.

Le préfet, irrité, court auprès de l'enfant et lui dit :

– Eh quoi ! ma fille, est-il possible que vous soyez aveuglée au point d'adorer un Dieu qui n'a pu se sauver lui-même ? Sacrifiez aux dieux, sinon ils vous feront mourir !

– Vos dieux n'ont aucun pouvoir sur moi ; répondit Christine ; je suis fille de ce Dieu du ciel à qui j'offre mes sacrifices.



Le préfet Urbain menace sa fille sainte Christine de la faire mourir si elle ne sacrifie pas aux idoles

Urbain se retira dans une grande colère. Alors prévoyant des luttes terribles, l'enfant supplia Jésus de venir à son aide et aussitôt un ange lui apparut et lui dit : « Le Seigneur a entendu votre prière, soyez courageuse, vous aurez à combattre contre trois juges. Si vous remportez la victoire, vous serez couronnée. » En disant ces mots, le messager céleste fit le signe de la croix sur le front de la jeune fille.

Sainte Christine brise les statues des idoles. – Son père se fait son bourreau.

Le soir venu, la jeune Christine, indignée de voir tout autour d'elle ces statues d'idoles, brisa toutes celles qu'elle put et fit distribuer les fragments de métal précieux aux chrétiens indigents.

Quelques jours après, Urbain revenait vers sa fille ; mais quelle n'est pas sa fureur en apprenant ce que sa fille avait fait et commandé. Aussitôt il appelle les bourreaux, fait souffleter et battre de verges l'innocente victime. On déchire avec des griffes de fer son corps déjà sanglant, sa chair vole en lambeaux, mais la jeune vierge, invincible dans sa foi, s'adresse au magistrat et lui dit :

– Voici que ceux qui me frappent sont fatigués, vos idoles ne peuvent donc leur donner de la force ?

Urbain, honteux de se voir vaincu par son enfant, la fait jeter en prison, retourne chez lui et refuse de boire et de manger.

La mère de Christine, informée de ce qui s'était passé, vint auprès de sa fille et lui dit : « Ma fille, ayez pitié de votre mère, et ne la faites pas mourir de douleur ; vous êtes mon unique enfant, tout ce que j'ai est à vous. » Ni les larmes ni les supplications de la mère païenne ne purent vaincre le courage de la jeune martyre. Pourtant, elle aimait bien sa mère, mais elle savait qu'il faut aimer Jésus-Christ encore davantage, et qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Urbain l'appelle de nouveau à son tribunal et lui dit : « Christine, adorez les dieux, sinon je ne vous appellerai plus ma fille. – Je suis l'enfant de Dieu, répliqua la chrétienne, car c'est de lui que je tiens mon âme et la vie divine : mon corps seul vient de vous. »

A ces mots, le gouverneur ne peut contenir son indignation ; il appelle les bourreaux et leur ordonne de nouveau de battre de verges la jeune fille. Bientôt ses membres, encore tout meurtris des flagellations précédentes, se déchirent sous la fureur des coups ; les plaies s'ajoutent aux plaies, la chair est à nu. le sang coule de partout. Soutenue par une force divine, l'héroïque enfant sourit au milieu de cet affreux supplice qui ne peut la vaincre ; puis, s'inclinant avec calme, elle ramasse sans s'émouvoir un lambeau de chair ensanglantée qui vient de tomber à terre et le présente à ce père dénaturé pour qu'il repasse ses yeux de cet horrible spectacle.

Mais cet homme cruel n'en fut pas attendri ; peut-être le lâche craignait-il de perdre sa place et sa magistrature s'il pardonnait à une chrétienne. Il veut en finir par un supplice offrant quelque chose de nouveau : il fait donc attacher la victime à une roue, qu'il fait arroser d'huile et entourer d'un grand feu.

A la vue des flammes qui l'entourent comme un vêtement de douleur, la jeune martyre s'écrie : « Seigneur, mon Dieu, ne m'abandonnez pas dans ce combat, mais étendez votre main et que vos saints anges éteignent ce feu afin que je n'en reçoive aucune atteinte, »

Le feu respecta ses membres endoloris, et les flammes, se portant sur les spectateurs, en consommèrent plusieurs, racontent les *Actes*. Et comme Urbain lui demandait d'où lui venait ce secours surhumain, la vierge répondit : « C'est de Jésus-Christ que me vient cet appui ; c'est lui qui m'a appris à souffrir, lui, la lumière des aveugles, la vie des morts, la joie des affligés. C'est en son

nom que je triomphe de la puissance de Satan votre père. »

Christine fut de nouveau jetée en prison. Trois anges lui apparurent, la guérèrent de ses plaies et nourrirent son corps d'un aliment spirituel.

Sainte Christine marche sur les eaux. – Mort subite d'Urbain. Le juge Dion.

Pendant la nuit, cinq hommes, envoyés secrètement par le préfet, s'emparèrent de la jeune fille, lui attachèrent une pierre au cou et la précipitèrent dans le lac. Mais, ô merveille ! Christine reste sur les flots et s'avance tranquillement sur le rivage. Une belle couronne lui orne le front, une étole de pourpre est suspendue à son cou et des anges marchent devant elle. Pendant qu'on ramenait la vaillante chrétienne en prison, son malheureux père expirait au milieu des souffrances les plus atroces.

Urbain eut pour successeur Dion, païen cruel et persécuteur des chrétiens comme lui. Mis au courant de la procédure suivie jusqu'alors envers la prisonnière, il fit comparaître cette dernière et essaya de l'intimider : « Christine, ma chère enfant, lui dit-il, tu es de noble famille ; quelle erreur t'aveugle donc et te pousse à abandonner nos dieux pleins de miséricorde pour adorer un Dieu crucifié ! Offre des sacrifices à nos divinités, sinon je serai forcé de te livrer aux supplices, et ton Dieu ne pourra t'arracher de mes mains. – Esprit immonde ! repartit vivement Christine, oh oui ! le Christ que tu méprises m'arrachera de tes mains. »

Le juge irrité, ordonna de la plonger dans un récipient en fer rempli d'huile bouillante mêlée de poix, mais Dieu veillait sur sa chère petite servante : elle fit le signe de la croix et ne ressentit aucune douleur de ce bain naturellement mortel.

« C'est aux dieux que tu dois cette protection, lui dit Dion, ils veulent te sauver la vie. – Non, c'est à mon Dieu, répliqua Christine, à mon Dieu qui te jettera dans les enfers si tu le persécutes dans les chrétiens. »

Dans sa rage, le païen ordonne de lui couper les cheveux, de mettre ses habits en pièces et de l'exposer ainsi aux moqueries et aux insultes de la populace. Mais le peuple, chez qui l'héroïsme de cette enfant provoquait l'admiration, se récria ; les femmes surtout manifestaient hautement leur indignation, Christine en rendit grâce à Dieu et pria son divin Epoux de lui continuer son appui pendant ses combats.

Dion et ses faux dieux. – Le feu dompté. Résurrection d'un magicien.

Quelque temps après, Dion fit conduire Christine au temple d'Apollon. Aussitôt que la vierge en eut franchi le seuil, la statue de l'idole tomba de son piédestal et se brisa. Frappés de ce miracle, un grand nombre de païens – les divers historiens donnent des chiffres différents – crurent au vrai Dieu. Dion, épouvanté et surtout furieux de ce qui arrivait, fut frappé comme Urbain par la justice divine.

Un autre magistrat, plus féroce encore s'il est possible, du nom de Julien, lui succéda. Il avait lu

les actes du procès de la jeune martyre ; désireux de connaître cette enfant extraordinaire, il se la fit amener.

« Magicienne, lui dit-il, adore les dieux, sinon je te fais mourir. – Vos paroles, répondit Christine, ne pourront jamais me faire changer. – Eh bien ! qu'on chauffe une fournaise pendant trois jours et qu'on y jette cette chrétienne ! » dit le juge.

Ses ordres furent exécutés à la lettre, et la pauvre enfant fut précipitée dans le four embrasé. Mais aussitôt un ange descend du ciel dans la fournaise, prend la martyre par la main et avec elle chante la gloire du Dieu des chrétiens. Les soldats entendent des voix harmonieuses ; effrayés, ils en portent la nouvelle au préfet. Celui-ci fait ouvrir la fournaise, et Christine en sort pleine de force et de vie après y avoir demeuré pendant cinq jours.

Julien ne savait plus que faire pour se débarrasser de cette jeune fille victorieuse de tous les supplices. Soudain, une pensée diabolique lui vient à l'esprit ; et, s'adressant à ses soldats : « Amenez-moi un magicien, leur dit-il, et qu'il jette dans la prison de cette impie des serpents, des aspics et des vipères ! »

Le magicien fit ce qui lui était ordonné. Il s'efforça d'exciter les animaux venimeux par ses incantations ; mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Les reptiles vinrent auprès de la jeune fille, sans lui faire aucun mal ; mais par contre, ils se jetèrent sur le magicien et lui infligèrent des morsures mortelles. A cette vue Christine se mit à genoux et dit aux serpents : « Au nom de mon Seigneur Jésus, allez chacun en votre lieu et ne faites de mal à personne. » Puis elle se mit en prières pour obtenir de Jésus qu'il redonnât la vie au malheureux magicien, victime de son obéissance aux ordres cruels du persécuteur. Elle fut exaucée ; malgré le venin, le magicien recouvra la vie et les forces ; il rendit grâce au Dieu de Christine.

L'étonnement des spectateurs fut à son comble. Mais le magistral, aveuglé par la haine de la religion chrétienne, reprocha à la jeune fille d'user à son tour de maléfices et lui ordonna de sacrifier enfin aux dieux. Sur son refus, le bourreau lui fit à la poitrine des incisions profondes et fort douloureuses pour une enfant.

Sainte Christine supplie Dieu de la laisser mourir.

Julien, voyant avec dépit qu'aucun genre de supplice n'ôtait la vie à la courageuse martyre, la fit mettre de nouveau en prison. Elle y convertit quelques femmes qui vinrent la visiter.

Quelque temps après, Julien la fit venir de nouveau devant son tribunal. « Christine, c'est fini, dit-il, vous allez mourir si vous ne vous convertissez aux dieux. – Eh quoi ! vous n'êtes pas encore en repos ? Jamais je ne renierai ma foi. – Bourreaux, coupez-lui la langue. » En entendant cet ordre du monstre, Christine s'écria : « Mon Seigneur, jetez les yeux sur votre servante et faites qu'elle achève enfin sa course. »

Une voix du ciel retentit alors : « Christine, disait-elle, venez jouir du repos éternel, venez recevoir la récompense de la confession de votre foi. »

On coupa la langue à la bienheureuse vierge. Elle la reçut dans ses mains et la jeta à la face de

son persécuteur. Julien, frappé aux yeux devint aveugle. Enfin, la jeune fille fut attachée à un poteau ; son corps fut criblé de flèches jusqu'à ce que la vie s'en échappât. C'était, selon les Martyrologes anciens, le 24 juillet. L'année du martyre est inconnue. Des récits hagiographiques indiquent les débuts du iv^e siècle, durant la persécution de Dioclétien : cette date n'a rien de bien certain. Par contre, le lieu de la mort, la localité de Tur, sur le lac de Bolsena, n'est pas contesté. Un copiste du Martyrologe hieronymien a confondu la localité toscane avec la ville de Tyr en Phénicie.

Culte et reliques.

Les précieuses dépouilles de sainte Christine, recueillies d'abord par un de ses proches furent ensuite, dit-on, portées à Palerme, où elles furent en grande vénération. De suaves odeurs s'échappaient de son tombeau et il en découlait une huile miraculeuse. C'est seulement au xi^e siècle, par les soins de la comtesse Mathilde, qu'elles seraient revenues à Bolsena et auraient été déposées dans un hypogée chrétien voisin de cette ville. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'une grande partie en a été volée. D'autre part, le tombeau de la martyre y a été découvert en 1880 ; le sarcophage avait été brisé ; à l'intérieur se trouvait un vase funéraire en marbre, affectant la forme d'un coffret et portant une inscription très abrégée qui permet néanmoins d'identifier son contenu. L'inscription paraît dater du viii^e siècle.

Les *Petits Bollandistes* rapportent que son corps (une partie probablement), fut enlevé par deux pèlerins et apporté près de Béthune, sur les paroisses réunies d'Ecque (La Pugnoy) et La Beuvrière. C'est là que mourut le second de ces pèlerins, après avoir avoué au prêtre du lieu les circonstances de son larcin. Alors on bâtit une église et on fonda un monastère pour honorer dignement de si précieuses reliques, et on appela des religieux de l'abbaye de Charroux pour les garder et les vénérer.

Sans discuter la valeur de ce récit, il est bon de rappeler que Palerme, en Sicile, ainsi que la localité de Tur conservent aussi des reliques de leur céleste patronne. Il y a plus d'un demi-siècle on découvrit, sur les indications de M. H. Steffenson, le tombeau et le cimetière dit de sainte Christine à Bolsena. Le tombeau portait une inscription remontant au x^e siècle.

Le Martyrologe romain, à la date du 24 juillet, rappelle les divers supplices que la vierge chrétienne eut à subir à Tur, en Toscane. Le même jour, au Bréviaire romain, on fait mémoire de la Sainte. Cette fête, simple dans le Bréviaire de 1550, a été laissée telle par saint Pie V ; à son origine, elle est propre aux calendriers occidentaux ; avant le ix^e siècle, l'Orient chrétien semble l'avoir ignorée.

Le diocèse de Saint-Flour se glorifie d'honorer d'un culte spécial cette aimable Sainte. La paroisse Sainte-Christine de Saint-Flour solennisait sa fête d'une manière toute particulière. Dès la veille, à la chute du jour, le curé de la paroisse, revêtu de l'étole et de la chape, entouré de ses vicaires et de l'élite de ses paroissiens, allait processionnellement, au chant du *Veni Creator*, bénir un immense bûcher dressé sur la grande place de la paroisse : touchant souvenir du supplice du feu infligé à la Sainte. Dès que la flamme pétillait, le *Te Deum*, entonné par le célébrant, s'échappait de toutes les poitrines. Trois fois la procession faisait le tour du feu de joie avant de

rentrer à l'église. La population tout entière prenait part à ces cérémonies renouvelées du moyen âge. Les paroisses voisines elles-mêmes s'ébranlaient et accouraient prêter leur concours à ces fêtes. Trois jours de suite, tout travail était suspendu dans la paroisse. Le dimanche de la solennité, nouvelle procession, nouveaux chants ; bénédiction et distribution solennelles de rameaux à tous les assistants. La statue de la glorieuse patronne était portée en triomphe par les principaux personnages de la paroisse, tandis que le célébrant offrait à la vénération des fidèles les reliques précieuses de sainte Christine. Mais, vers la fin du xix^e siècle, ces cérémonies, ayant donné lieu à quelques abus, ont été à peu près complètement supprimées. Le dimanche de *Quasimodo* et le dimanche qui suit le 24 juillet, la paroisse de Viserny (Côte-d'Or) a aussi coutume de porter en procession une châsse antique contenant des ossements de la vierge martyre de Tur.

L'iconographie représente ordinairement sainte Christine tenant un serpent ou une flèche, ou bien ayant près d'elle des idoles brisées, ou enfin marchant sur les eaux avec les anges. Plusieurs artistes se sont aussi inspirés des différents supplices que la martyre eut à endurer : c'est ainsi qu'on la voit liée à une grosse pierre et jetée dans un lac, ou encore tenant une roue.

F. P.

Sources consultées. – Acta Sanctorum, t. V de juillet (Paris, 1868). – Mgr Paul Guérin, Les Petits Bollandistes, t. IX (Paris, 1885). – J.-B. de Rossi, Bulletin d'archéologie chrétienne, édition française par l'abbé L. Duchesne, III^e série (Rome et Paris, 1880). – (V. S. B. P., n° 389.)

Source : laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/sainte-christine

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France